



### DISPOSITIF PREVENTION - Màj 30/09/2024

Accessibilité aux personnes handicapées :  
nous contacter

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

Mise à jour ses compétences d'Acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention.

#### COMPETENCES VISEES

**Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.**

**Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.**

**Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.**

**Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.**

Public : Acteur PRAP 2S formé à l'ALM. Etre titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S.

Durée : 2 jours – 14 heures en présentiel, dont 7h consacrées à l'ALM.

10 stagiaires maximum (inter ou intra)  
Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS.

Pédagogie : exposé théorique, exercices pratiques. Applications concrètes et retour d'expérience. 70 % pratique 30 % théorique. Recueil personnalisé des attentes.

Evaluation de la formation :

Renouvellement du certificat d'Acteur PRAP 2S à l'issue de la formation, sous réserve de réussir les épreuves certificatives ET avoir suivi la totalité de la formation. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

MAC Acteur PRAP 2S est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide

### Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) Sanitaire et Médico-Social (2S) avec Aide A la Mobilité MAC Acteur PRAP 2S avec ALM

La formation MAC Acteur PRAP 2S est basée sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin de réactiver les compétences et d'optimiser les pratiques. Elle permet de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail, ainsi que sur l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

#### CONTENU DE LA FORMATION

- 1) Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.  
Retours d'expériences pour faire le point sur les avancées individuelles et collectives.  
Repérer dans son métier les situations susceptibles de nuire à sa santé en utilisant le schéma du mécanisme d'apparition du dommage.
- 2) Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé.  
Revoir les limites du corps humain.  
Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents et de TMS. Partager ses repérages de situations de travail à risque. Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles. Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives, physiques, mentales et émotionnelles.
- 3) Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention  
Proposer des améliorations de sa situation de travail  
Faire remonter l'information aux personnes concernées  
Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- 4) Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.  
Revoir les différents déplacements naturels.  
Analyser la situation d'accompagnement à l'aide du schéma décisionnel. Revoir les différentes aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement.

**Votre contact, Sybille Treard au 06 45 84 39 81**